

SPORT ÉDUCATION FIERTÉ

FESTIVAL DE MINI BASKETBALL

RSEQ[®]
MONTRÉAL

Réalisé avec la collaboration de l'école secondaire Lucien-Pagé

 École secondaire
LUCIEN-PAGÉ

CAHIER D'INFORMATION 2018

DATE

16 novembre 2018
17 novembre 2018 (au besoin)

ENDROIT

École secondaire Lucien-Pagé
8200, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec)
H2P 2L8

TRANSPORT EN COMMUN

Du métro Jarry, prendre l'autobus n° 193 direction ouest jusqu'à la rue Saint-Laurent.

ACCÈS AUX GYMNASES

Tous les athlètes, les entraîneurs et les spectateurs doivent emprunter l'entrée des gymnases située à l'arrière de l'école via le stationnement accessible par le boulevard Saint-Laurent. La porte se situe tout au fond du stationnement.

SPECTATEURS

Les spectateurs sont invités à assister aux parties, toutefois nous demandons qu'ils respectent la propreté des lieux, les autres spectateurs et les équipes en compétition.

Tous les spectateurs d'une école impliquée dans le festival sont sous la responsabilité des représentants présents de cette même école lors de l'événement.

Nous voulons qu'un encadrement soit effectué afin d'éviter tout événement regrettable dans les estrades du gymnase et sur le terrain.

Tout spectateur faisant obstacle au bon déroulement des matchs de mini basketball et au respect de l'éthique sportive du RSEQ Montréal sera automatiquement expulsé du gymnase.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Seront appliqués, par ordre de prépondérance, la réglementation spécifique de mini basketball du RSEQ Montréal, la réglementation générale du RSEQ Montréal et les règlements FIBA.

N.B. Les règlements spécifiques et généraux s'additionnent lorsqu'ils ne sont pas conflictuels.

CATÉGORIE D'ÂGE

Catégorie	Année scolaire
Moustique	5 ^e et 6 ^e année du primaire

DIVISIONS ET SECTIONS

- Participatif masculin
- Participatif féminin
- Participatif mixte
- Compétitif masculin
- Compétitif féminin

VESTIAIRES

Des vestiaires seront disponibles pour vos athlètes. Ces derniers doivent être avisés de ne pas apporter d'objets de valeur, de limiter au minimum leurs effets personnels et de ne rien laisser à l'intérieur des vestiaires.

L'école secondaire Lucien-Pagé et le RSEQ Montréal ne sont pas responsables des objets perdus ou volés lors de l'événement.

Il est de la responsabilité de tous de veiller à la propreté des lieux.

CANTINE

Il y aura une cantine sur place pour des collations et des breuvages.

CAHIER D'INFORMATION 2018

MÉDICAL

Les entraîneurs / accompagnateurs sont responsables de la sécurité des athlètes et de leur prodiguer les premiers soins au besoin. Le RSEQ Montréal fournira cependant de la glace sur demande.

RESPECT DE L'ÉTHIQUE SPORTIVE

Le RSEQ Montréal fait la promotion de l'éthique sportive dans tous ses programmes sportifs. Les spectateurs et les athlètes doivent donc se conformer à la charte des 3R de l'éthique sportive :

- Respect de soi-même
- Respect des autres
- Responsabilité de nos actions

Les entraîneurs doivent montrer l'exemple et encadrer leurs athlètes afin que l'esprit de saine compétition persiste.

INFORMATIONS

Pour de plus amples informations concernant le festival, veuillez communiquer avec :

Mélissa Delisle

Coordonnatrice au primaire

mdelisle@montreal.rseq.ca

514 645-6923, poste 4